

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20190625-D_25-06-2019-04-D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019

Affichage : 01/07/2019

Délibération n°25-06-2019-004

1.1 Marchés publics

Date de convocation	19 juin 2019
Date d'affichage	19 juin 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	36
Votants	46 (dont 10 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 25 juin à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente « Le Chatelier » de Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON (représentant M. Michel MARY), M. Dominique COUALLIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de M. Alain COUTURIER), M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Jean THOREAU), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gérard CLEMENT, M. Alain COUTURIER (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Dominique EDON, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. Michel MARY (représenté par M. Joël CIRON), Mme Camille MORIN-BURRE, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), M. Jean THOREAU (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX).

Secrétaire de séance : M. Joël CIRON

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

RAMPE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS EN PLUS-VALUE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT ENFANCE JEUNESSE À TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°05-06-2018-008 du 5 juin 2018 relative à l'attribution du marché pour la construction du bâtiment enfance jeunesse à Tuffé Val de la Chéronne,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Patricia EDET, Vice-présidente en charge de la Solidarité, petite enfance et personnes âgées,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que des ajustements sont apparus nécessaires pour les lots n° 4, 5, 6, 11, 12 et 14.

PREND ACTE que la plus-value totale engendrée par ces nouveaux avenants est de 4 463,47 € HT et porterait le montant de l'opération à 1 033 069,25 € HT suivant le détail ci-après :

Lot	Entreprise	Montant HT marché initial	Montant HT avenant	Nouveau montant HT Marché	Ecart marché	Validation conseil communautaire
01 - Terrassement - VRD	SAS PIGEON TP CENTRE - ILE DE France	128 686,90 €	7 145,44 €	135 832,34 €	5,55%	24/01/2019
			2 999,62 €	138 831,96 €	2,33%	11/04/2019
02 - Maçonnerie - BA	SAS LE BATIMANS	125 000,00 €	4 900,00 €	129 900,00 €	3,92%	24/01/2019
03 - Charpente Ossature Bois isolée	SARL GLOT CHARPENTE	123 215,26 €		123 215,26 €	0,00%	
04 - Couverture Etanchéité – Bardages	SAS SOPREMA	150 880,00 €		150 880,00 €	0,00%	
05 - Menuiserie en aluminium	SAS MIROITERIE LEBRUN	83 334,90 €	1 097,89 €	84 432,79 €	1,32%	26/03/2019
			660,59 €	85 093,38 €	0,79%	25/06/2019
06 - Menuiserie en bois	SAS MENUISERIE GOHIER	37 104,19 €	-244,09 €	36 860,10 €	-0,66%	25/06/2019
07 - Cloison sèche – Isolation – Plafond	SAS SPPM	51 940,97 €	1 363,98 €	53 304,95 €	2,63%	26/03/2019
08 - Plafond suspendu	SAS LANGLOIS SOBRETI	22 187,85 €		22 187,85 €	0,00%	
09 - Carrelage – Faience	SARL BLONDEAU CARRELAGES	53 541,03 €		53 541,03 €	0,00%	
10 - Plomberie – Sanitaires	SAS DESSAIGNE	24 871,15 €	2 205,12 €	27 076,27 €	8,87%	11/04/2019
11 - Chauffage – Ventilation	SAS ANVOLIA 72	79 456,89 €	2 300,02 €	81 756,91 €	2,89%	25/06/2019

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Lot	Entreprise	Montant HT marché initial	Montant HT avenant	Nouveau montant HT Marché	Ecart marché	Validation conseil communautaire
12 - Electricité	R-ELEC	78 437,44 €	-4 066,23 €	74 371,21 €	-5,18%	26/03/2019
			1 020,70 €	75 391,91 €	1,30%	25/06/2019
13 - Peinture – Revêtement de sols et muraux	SARL MDP GOMBOURG	46 194,22 €		46 194,22 €	0,00%	
14 - Clôture – Espaces verts	SAS PAYSAGES JULIEN ET LEGAULT	8 109,16 €	726,25 €	8 835,41 €	8,96%	25/06/2019
		1 012 959,96 €	20 109,29 €	1 033 069,25 €	1.99%	

AUTORISE le Président :

- à signer les avenants correspondants,
- à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions,
- et à régler les frais en découlant.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 25 juin 2019

Pour extrait conforme

Le 25 juin 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU

